

RÉUNION D'INFORMATION

Certificat de compétence Action publique et gestion de la laïcité en société

Le certificat de compétences "Action publique et gestion de la laïcité en société" du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), diplôme d'établissement réalisé en partenariat avec le ministère de l'intérieur s'adresse notamment aux personnels dont l'action, en contact avec les publics, dans un cadre associatif, public ou privé, se situe dans un environnement de diversité culturelle et religieuse, ainsi qu'à toute personne intéressée par cette thématique.

laCe certificat est gratuit

Description du certificat

Vous pouvez d'ores et déjà adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à : [Hugo Gerling](#)

Public concerné :

Ce certificat agréé par le bureau des cultes du ministère de l'Intérieur permet notamment l'obtention obligatoire de la formation civile et civique des professions réglementées par le Décret 2017-756 du 3 mai 2017 : Aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaire.

D'autres fonctions peuvent être intéressées comme :

Des cadres et salariés d'entreprises, ou des cadres et agents de la fonction publique (administrations, hôpitaux, enseignement, etc.) amenés à gérer des problématiques liées à la laïcité

Des responsables d'organisations professionnelles et associatives

Des étudiants intéressés par le sujet de la laïcité

Objectifs de la formation :

Composé d'enseignements juridiques, socio-anthropologiques et méthodologiques. Le certificat est agréé par le **bureau des cultes du ministère de l'intérieur** comme formation pour les **aumôniers** et **ministres des cultes intervenants dans les prisons, les hôpitaux, et établissements publics**. Ce certificat ouvre un espace d'échanges, de réflexion et de connaissance mutuelle qui permet à chacun-e d'enrichir sa compréhension et sa capacité d'action dans les situations liées aux **enjeux de laïcité et de religion dans l'espace public**.

Les séances ont lieu en journée, 3 vendredi par mois de novembre à avril, et 2 jours consécutifs en juin.

Certaines sont accessibles à distance par visioconférence.

Réunion d'information

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 de 18h à 20h

En présentiel : *au CNAM, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris, salle 17.2.06*

ou

En visio : [cliquer ici pour se connecter](#)

Certificat de compétence :

le cnam

« Action publique et gestion de la laïcité »

Formation professionnelle gratuite

de 240 heures proposée en partenariat avec le bureau des cultes du ministère de l'intérieur



Réunion d'information :

Mercredi **20 octobre** 2021
de **18h à 20h**

Conservatoire national
des arts et métiers,
292, rue saint Martin - 75003 - Paris,
salle 17.1.07

Ou lien pour
se connecter :

[Cliquez ici](#)



Contact et inscription :

Hugo Gerling - 01 40 27 25 27 - hugo.gerling@lecnam.net

innovation.cnam.fr

Renseignements auprès du secrétariat pédagogique [Hugo Gerling](#)
2 rue conté 75003 Paris - 01 40 27 25 27



20 octobre 2021

18h - 20h

Mercredi 20 octobre 2021 de 18h à 20h

au Cnam, 292 rue saint martin 75003 Paris, **salle 17.2.06**

ou

par visioconférence : [cliquer ici](#)

[Plan d'accès](#)

Contact

Hugo Gerling 01.40.27.25.27

hugo.gerling@lecnam.net 

Documents à télécharger

[Accès cnam par la rue saint martin](#) (PNG, 98 Ko Ko)

[Plaqueette Certificat action publique et gestion de la laïcité](#) (PDF, 1 Mo Ko)



voir le site

innovation.cnam.fr

<https://www.cnam-paris.fr/agendas/journees-portes-ouvertes-du-centre-cnam-paris/certificat-de-competence-action-pu>